



# CONGÉS : NOUS NE NOUS LAISSERONS PAS DÉTROUSSER!

Lundi 13 juin 2022, nous étions nombreux sur le parvis de la Préfecture pour manifester notre opposition aux mesures concernant les 1607 H au Département, alors que le règlement du temps de travail au Conseil départemental de Seine-Saint-Denis était présenté en séance conjointe CT/CHSCT.

Les organisations syndicales ont voté contre à l'unanimité.

2 conseillers départementaux du Groupe Communiste/Insoumis ont refusé de prendre part au vote.

Seule nouveauté : 3 jours de sujétion au titre de la pénibilité psychique sont prévus pour les seuls agents des circonscriptions ASE, Service Social, CAMNA, CRIP... sous réserve de l'accord du Préfet.

**En revanche, de nouvelles dispositions, toutes plus régressives les unes que les autres sont apparues :**

- Réduction des Autorisations Spéciales d'Absences
- Confirmation de la disparition de la journée continue en PMI
- Apparition d'une quatrième semaine de congés imposée pour les crèches...

Au sujet des revalorisations salariales, les mesures ne permettent pas une revalorisation significative :  
**seulement 30 € pour la majorité des agents de catégorie C !!**

**Le discours de notre Président est schizophrénique : défenseur des 32 heures, il applique en bon chef d'entreprise la semaine de 41 heures !**

**Le combat continue : rien n'est joué jusqu'à la séance du Conseil Départemental le 7 juillet.**

## Acte 4 : JOURNÉE D' ACTIONS MARDI 28 JUIN

9H : Accueil café à la Bourse du Travail de Bobigny

9H30-11H30 : Assemblée Générale pour décider des actions à mener

11H30 : MANIFESTATION en direction du Parvis de la Préfecture

12H30 : RASSEMBLEMENT sur le Parvis

**2 heures mensuelles d'information syndicale sont déposées pour l'AG ainsi qu'un préavis de GREVE pour l'après-midi. Au CD c'est fromage ET dessert !**



**Non au MÉPRIS !  
Stop à la MASCARADE !  
Assez du double discours !**



**ON NE LÂCHE RIEN !!!!!**